

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2068

21 octobre 2009

### SOMMAIRE

Access Management Luxembourg .....	99256	Mapicius S.A. ....	99261
AEIF Luxembourg Holdings S.à r.l. ....	99247	Mission Germany No. 1 (Subsidiary A) S. à r. l. ....	99256
Alnair Finance S.A. ....	99226	Morgan Stanley Curtiss Investments S.à r.l. .....	99225
ArcelorMittal International .....	99262	Morgan Stanley Spad Investments S.à r.l. .....	99225
BBEIF Luxembourg Holdings Sàrl .....	99247	Multis S.A. ....	99248
BBEIF Portugal (Brisa) 2 S.à r.l. ....	99247	Orlan Invest S.A. ....	99260
BBEIF Portugal (Brisa) 3 S.à r.l. ....	99227	Outbox .....	99262
BBEIF Portugal (Brisa) 4 S.à r.l. ....	99247	Phoenix International S.A. ....	99264
BBEIF Portugal (Brisa) S.à r.l. ....	99226	Portugal (Brisa) 2 S.à r.l. ....	99247
BCM Luxembourg Limited .....	99248	Portugal (Brisa) 3 S.à r.l. ....	99227
Boston A1 S.à r.l. ....	99258	Portugal (Brisa) 4 S.à r.l. ....	99247
Caillebotis Polyester Trading CPT S.A. ..	99261	Portugal (Brisa) S.à r.l. ....	99226
Chinaflower S.A. ....	99259	PWORKS S.A. ....	99225
CMC Capital Luxembourg 4 .....	99263	Santinel S.A. ....	99225
Delphilug S.A. ....	99226	Second Euro Industrial Properties .....	99255
E.EX, Européenne d'Exportation S.A. ....	99227	Selp-Invest S.A. ....	99252
EGL Renewable Luxembourg AG .....	99256	S.G. International Marble S.A. ....	99260
Emar S.A. ....	99263	SHCO 2 .....	99225
ERC Luxembourg Limited .....	99248	SHCO 4 .....	99225
Espace Couleurs S.à r.l. ....	99260	Sherwin-Williams Coatings S.à r.l. ....	99218
European Seafood 1 S.à r.l. ....	99264	SILVERWALL S.A. Soparfi .....	99226
Financière Hamptons S.A. ....	99262	Source de Tepelene S.A. ....	99259
Fondation Kannerschlass .....	99227	Spring Financial Investment S.A. ....	99218
GARBE Logistic UK 1 S.à r.l. ....	99256	Tasselot S.A. ....	99252
GIE de Gestion Immobilière du Kirchberg .....	99261	Trustconsult Group S.A. ....	99226
Hendrix S.A. ....	99264	Valartis Health Care Eins S.à r.l. ....	99248
Holding Kirchberg S.à r.l. ....	99218	Valotel Europe S.A. ....	99218
Incentive Travel International S.à r.l. ....	99242	West Park Management Services S.à r.l. .....	99247
January Finance S.C.A. ....	99218		
Luxembourg Invest Company S.A. ....	99259		
Luxembourg Investment Trend S.A. ....	99258		
Macquarie Aircraft Leasing Finance S.A. .....	99225		

**Valotel Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 140.078.

Les Comptes Consolidés au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

*Administrateur*

Signature

Référence de publication: 2009128797/12.

(090155020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

**Holding Kirchberg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 6.727.450,40.**

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités, rue Pafebruch.  
R.C.S. Luxembourg B 68.938.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du  
2 mars 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°407 du 3 juin 1999.

Les comptes au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Holding Kirchberg S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009128811/14.

(090154705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

**Spring Financial Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 64.901.

Le Bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

*Administrateur*

Référence de publication: 2009128794/11.

(090155019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

**January Finance S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 136.255.

Les comptes annuels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008 ainsi que les documents et informations qui  
s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009128813/11.

(090155403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

**Sherwin-Williams Coatings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 148.412.

STATUTES

In the year two thousand and nine, on the twenty-fifth day of September.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Sherwin-Williams Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée formed and existing under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, having its registered office at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, represented by Hassane DIABATE, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a société à responsabilité limitée, which it declared to form:

#### **Title I. - Object - Duration - Denomination -Registered office**

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

**Art. 2.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprise in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the Company may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

The Company may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name "Sherwin-Williams Coatings S.à r.l.".

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.

The address of the registered office may be transferred within a municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

#### **Title II. - Capital - Parts**

**Art. 6.** The Company's issued corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all fully paid-up and subscribed.

The Company shall have an authorised capital of one hundred million euros (EUR 100,000,000.-) represented by one hundred million (100,000,000) shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each.

The sole manager or, as the case may be, the board of managers is hereby authorised to issue further shares, with or without an issue premium, so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised corporate capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such shares within a period expiring five (5) years after the date of publication of the respective authorisation given to the Company's management in this respect.

The sole manager or, as the case may be, the board of managers is authorised to determine the conditions attached to any subscription for shares from time to time.

When the sole manager or, as the case may be, the board of managers effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this article in order to record the change and the Company's management is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

The period of this authority may be extended by resolution of the general meeting of shareholders from time to time, in the manner required for amendment of these Articles.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The

shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100%) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

**Art. 7.** Without prejudice to the provisions of article 6, the issued and/or authorised capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one (1) owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

### **Title III. - Management**

**Art. 12.** The Company is managed by one (1) or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers and they shall be referred to as "A managers" and "B managers". The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one (1) A manager and one (1) B manager, both members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one (1) or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of the agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted in a meeting held in Luxembourg by the majority of the managers present or represented including at least one (1) A manager and one (1) B manager.

If a manager is unable to attend a board of managers' meeting, he may give a written proxy to another manager within the same class of managers who will be physically present at the meeting, in order for such proxy holder the same class of managers to vote in his name at the board of managers' meeting.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

### **Title IV. - General meeting of shareholders**

**Art. 14.** The sole shareholder shall exercise all powers vested with the general meeting of shareholders under section XII of the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended.

All decisions exceeding the powers of the sole manager or, as the case may be, the board of managers shall be taken by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of the shareholders. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded on a special register.

In case there is more than one (1) but less than twenty-five (25) shareholders, decisions of shareholders shall be taken in a general meeting or by written consultation at the initiative of the sole manager or, as the case may be, the board of managers. No decision is deemed validly taken until it has been adopted by the shareholders representing more than fifty per cent (50%) of the capital.

The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg on the last Wednesday of June each year. Attendance by virtue of proxy is possible.

### **Title V. - Financial year - Accounts - Profits - Distributions**

**Art. 15.** The Company's year starts on January 1<sup>st</sup> and ends on December 31 of each year, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2009.

**Art. 16.** Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the sole manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. the decision to pay interim dividends is taken by the sole manager or, as the case may be, by the board of managers;
2. interim accounts are established by the sole manager or, as the case may be, the board of managers; and
3. these accounts, whose date may not be older than three (3) weeks at the date of the relevant decision of the sole manager or, as the case may be, of the board of managers, show sufficient distributable profits (including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve).

#### **Title VI. - Liquidation - Applicable laws**

**Art. 18.** At the time of the winding up of the Company, the liquidation will be carried out by one (1) or several liquidator(s), shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine his/their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription*

The appearing party, represented as stated here above, declares to have fully paid the shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

#### *Extraordinary general meeting*

1) The number of managers is set at five (5) and consequently, the Company will be administered by the following members of the board of managers:

- Howard HARGREAVES, born on June 6, 1960, in Sheffield, U.K., residing at 12 Auckland Avenue, Loxley, Sheffield, South Yorkshire U.K. S6 6QA, as an A manager;
- Allen MISTYSYN, born on November 3, 1968 in Pennsylvania, U.S.A., residing at 648 Treeside Lane, Avon Lake, Ohio 44012 U.S.A., as an A manager.
- Eric VANDERKERKEN, born on January 27, 1964 in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, professionally residing at 13-15, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, as a B manager;
- Paul LAMBERTS, born on September 18, 1965 in Tilgurg, Netherlands, professionally residing at 13-15, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, as a B manager;
- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., a société à responsabilité limitée established under the laws of Luxembourg having its registered office at 13-15, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number 103 336, as a B manager.

2) The address of the Company is fixed at 13-15, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing person, who is known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Sherwin-Williams Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et opérant sous le droit luxembourgeois, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, ici représentée par Hassane DIABATE, avocat à la cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne représentant le comparant susnommé et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée et a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts:

### **Titre I<sup>er</sup> . - Objet - Durée - Dénomination - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (ci-après les "Statuts").

**Art. 2.** La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination: "Sherwin-Williams Coatings S.à r.l.".

**Art. 5.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur d'une commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

### **Titre II. - Capital - Parts**

**Art. 6.** Le capital émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La Société aura un capital autorisé de cent millions d'euros (EUR 100.000.000), représenté par cent millions (100.000.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance est autorisé à émettre de nouvelles parts sociales, avec ou sans prime d'émission, afin d'amener le capital total de la Société au capital total autorisé de la Société en tout ou en partie de temps à autre de manière discrétionnaire et d'accepter des souscriptions pour de telles parts sociales dans une période expirant cinq (5) ans après la date de publication de l'autorisation respective donnée à la gérance de la Société à ce sujet.

Le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance est autorisé à déterminer de temps à autre les conditions de souscription des parts sociales.

Si le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance effectue une augmentation de capital totale ou partielle, conformément aux provisions ci-avant, il sera obligé d'effectuer toutes les démarches afin de modifier cet article pour acter cette modification et la gérance de la Société est autorisée à prendre ou à autoriser les mesures requises pour l'exécution et la publication de tel changement en concordance avec la loi.

La durée de cette autorisation pourra être prolongée par résolution de l'assemblée générale des associés de temps à autre, de la manière requise pour la modification de ces Statuts.

La Société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision d'associé(s) de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour

cent (100%) du capital social réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

**Art. 7.** Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital émis et/ou autorisé peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un (1) seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

### **Titre III. - Administration**

**Art. 12.** La Société est gérée par un (1) ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance et sont nommés "gérants A" et "gérants B". Le(s) gérant(s) ne doit/vent pas obligatoirement être associé(s). Le(s) gérant(s) est/sont révocable(s) ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article 12 aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un (1) gérant A et d'un (1) gérant B, tous les deux membres du conseil de gérance.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un (1) ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces mandataires, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance, réuni au Luxembourg, seront adoptées, à la majorité des gérants présents ou représentés comprenant au moins un (1) gérant A et un (1) gérant B.

Si un gérant est dans l'impossibilité d'assister à une réunion du conseil de gérance, il pourra donner une procuration écrite à un autre gérant appartenant à la même classe de gérants que lui, qui sera physiquement présent à la réunion, afin, pour ce dernier, appartenant à la même classe de gérants, de voter en son nom à la réunion du Conseil de gérance.

**Art. 13.** Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

### **Titre IV. - Assemblée générale des associés**

**Art. 14.** L'associé unique exercera tous les droits incombant à l'assemblée générale des associés en vertu de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Toutes les décisions excédant le pouvoir du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance seront prises par l'associé unique ou, selon les cas, par l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique seront écrites et doivent être consignées sur un registre spécial.

S'il y a plus d'un (1), mais moins de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés seront prises par l'assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance. Aucune décision n'est valablement prise qu'autant qu'elle a été adoptée par des associés représentant plus de la moitié (50%) du capital social.

L'assemblée générale annuelle des associés se tiendront au Luxembourg le dernier mercredi de juin de chaque année. La représentation au moyen de procuration est admise.

### **Titre V. - Exercice social - Comptes - Profits - Distributions**

**Art. 15.** L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2009.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, les comptes de la Société sont établis et le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital nominal de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué à l'associé unique ou, le cas échéant, aux associés en proportion avec sa/leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. la décision de procéder au paiement d'acomptes sur dividendes sera prise par le gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance;

2. des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance; et

3. ces comptes intérimaires, la date desquelles ne doit pas être antérieure à trois (3) semaines de la décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance y relative, font apparaître des bénéfices distribuables suffisants (y compris les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire).

### **Titre VI. - Liquidation - Lois applicables**

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un (1) ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par le(s) associé(s) qui déterminera(ont) leurs pouvoirs et rémunération.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique dans les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription*

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution à environ mille Euros (EUR 1.000,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

1) Le nombre de gérants étant fixé à cinq (5), la Société sera par conséquent administrée par les gérants suivants:

- Howard HARGREAVES, né le 6 juin 1960 à Sheffield, Royaume-Uni, demeurant à 12 Auckland Avenue, Loxley, Sheffield, South Yorkshire, Royaume-Uni S6 6QA, comme gérant A;

- Allen MISTYSYN, né le 3 novembre 1968 à Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, demeurant à 648 Treeside Lane, Avon Lake, Ohio 44012 Etats-Unis d'Amérique, comme gérant A;

- Eric VANDERKERKEN, né le 27 janvier 1964 à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant professionnellement à 13-15, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, comme gérant B;

- Paul LAMBERTS, né le 18 septembre 1965, à Tilburg, Pays-Bas, demeurant professionnellement à 13-15, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, comme gérant B.

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 13-15, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B103 336, comme gérant B.

2) L'adresse de la Société est fixée au 13-15, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande du même comparant il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Signé: Hassane DIABATE, Carlo WERSANDT

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 septembre 2009. LAC/2009/40168. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

Pour copie conforme.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009128789/330.

(090154735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Morgan Stanley Curtiss Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. SHCO 4).**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 147.928.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2009.

Référence de publication: 2009128816/11.

(090154785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Morgan Stanley Spad Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. SHCO 2).**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 147.926.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2009.

Référence de publication: 2009128817/11.

(090154700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**PWORKS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4750 Pétange, 61, rue de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 133.839.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2009.

Référence de publication: 2009128822/10.

(090155288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Macquarie Aircraft Leasing Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 121.660.

Les comptes annuels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008 ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009128814/11.

(090155404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Santinel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 84.164.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009128843/11.

(090154894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

**Portugal (Brisa) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. BBEIF Portugal (Brisa) S.à r.l.).**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.  
R.C.S. Luxembourg B 131.451.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2009.

*Pour la société*  
Paul DECKER  
*Le notaire*

Référence de publication: 2009128833/14.

(090155196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**SILVERWALL S.A. Soparfi, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 94.528.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Joëlle BADEN  
*Notaire*

Référence de publication: 2009128831/12.

(090155048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Delphilug S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 143.635.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

LÉONIE GRETHEN  
*Notaire*

Référence de publication: 2009128828/12.

(090155371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Trustconsult Group S.A., Société Anonyme,  
(anc. Alnair Finance S.A.).**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.  
R.C.S. Luxembourg B 46.233.

*Extrait des résolutions adoptées par le Conseil d'Administration de la Société TRUSTCONSULT GROUP S.A. en date du 19 août 2009*

- Mr. Christian BÜHLMANN, résidant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, a été nommé Administrateur Délégué de la Société; son mandat se terminera le 18 août 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*TRUSTCONSULT GROUP S.A.*  
Un mandataire  
Signature

Référence de publication: 2009128825/16.

(090154931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Portugal (Brisa) 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. BBEIF Portugal (Brisa) 3 S.à r.l.).**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.  
R.C.S. Luxembourg B 134.700.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2009.

*Pour la société*  
Paul DECKER  
*Le notaire*

Référence de publication: 2009128836/14.

(090155094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**E.EX, Européenne d'Exportation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.  
R.C.S. Luxembourg B 82.919.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009128839/10.

(090154885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Fondation Kannerschlass.**

Siège social: L-4434 Sanem, 12, rue Winston Churchill.  
R.C.S. Luxembourg G 47.

*Comptes annuels au 31 décembre 2008*

*Table des matières*

Rapport du Commissaire  
Bilan  
Compte de Pertes et Profits  
Annexe

ABAX Audit  
Réviseur d'Entreprises  
Romain Bontemps  
Carlo Reding  
Ronald Weber  
Tom Pfeiffer

*Rapport du Commissaire*

En exécution du mandat de Commissaire nous confié par l'assemblée générale du 17 mars 2008 nous avons contrôlé les livres et pièces comptables de la Fondation Kannerschlass pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2008.

Nous avons effectué notre mission de surveillance sur base de l'article 62 de la loi modifiée du 10 août 1915 et de l'article 10 de vos statuts n'imposant pas aux Commissaires de former une opinion sur les états financiers. Dès lors, notre contrôle ne constitue ni une révision des comptes sociaux au sens de la loi du 28 juin 1984 et en accord avec les Normes Internationales de Révision, ni un examen limité en conformité avec la norme ISRE 2400 (précédemment ISA 910).

Les comptes sociaux de la société qui relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration, arrêtés au 31 décembre 2008, clôturent avec un total du bilan de EUR 1.804.748,10 et un profit de EUR 7.845,57.

Nos contrôles nous ont permis de constater que la comptabilité a été tenue de façon correcte et que les chiffres des états financiers sont en concordance avec les livres et les pièces comptables qui nous ont été soumis.

Luxembourg, le 18 juin 2009.  
 PKF ABAX Audit  
 Commissaire  
 Ronald Weber / Pascal Espen  
 Exercice clôturé le 31.12.2008

Structure du bilan

		Exercice 2008, clos le 31 décembre 2008			Exercice 2007 clos le 31/12/2007
ACTIF		Brut	Corrections de valeur	Net	Net
B	Frais d'établissement				
C	Actif immobilisé	413.930,30	385.704,37	28.225,93	17.521,40
I.	Immobilisations Incorporelles				
	1. Frais de recherche et de développement				
	2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été				
	a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C. I.3.				
	b) créés par l'entreprise elle-même				
	3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux				
	4. Acomptes versés				
	5. Autres immobilisations incorporelles				
II.	Immobilisations corporelles	413.930,30	385.704,37	28.225,93	17.521,40
	1. Terrains				
	2. Agencements et aménagements de terrains	228.945,12	224.344,02	4.601,10	3.461,85
	3. Constructions				
	4. Constructions sur sol d'autrui				
	5. Installations techniques et machines	37.804,53	37.804,53	0,00	0,00
	6. Autres installations, outillage et mobilier	89.007,71	70.189,65	18.818,06	8.690,00
	7. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				
	8. Autres immobilisations corporelles	58.172,94	53.366,17	4.806,77	5 369,55
III.	Immobilisations financières				
	1. Parts dans des entreprises liées				
	2. Créances sur des entreprises liées				
	3. Participations				
	4. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation				
	5. Titres ayant le caractère d'immobilisations				
	6. Prêts				
	7. Actions propres ou parts propres avec indication de leur valeur nominale ou, à défaut de valeur nominale, de leur pair comptable				
	8. Autres immobilisations financières				
D	Actif circulant	1.759.342,72	-20,05	1.759.322,67	1.893.634,45
I.	Stocks				
	1. Matières premières				
	2. Approvisionnement				
	3. En-cours de production de biens				
	4. En-cours de production de services				

5. Stock de produits				
6. Stock de terrains et d'immeubles destinés à la revente				
7. Stock de marchandises destinés a la vente				
8. Acomptes versés				
II. Créances . . . . .	336.121,39	0,00	336.121,39	399.417,16
1. Créances résultant de ventes et prestations de services . . . . .	336.121,39	0,00	336.121,39	399.417,16
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an . . . . .	336.121,39	0,00	336.121,39	399.417,16
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an				
2. Créances sur des entreprises liées				
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an				
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an				
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation				
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an				
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an				
4. Autres créances				
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an				
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an				
III. Valeurs mobilières . . . . .	328.258,86	-20,05	328.238,81	331.936,00
1. Parts dans des entreprises liées				
2. Actions propres ou parts propres avec indication de leur valeur nominale ou, à défaut de valeur nominale, de leur pair comptable				
3. Autres valeurs mobilières . . . . .	328.258,86	-20,05	328.238,81	331.936,00
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse . . . . .	1.094.962,47	0,00	1.094.962,47	1.162.281,29
E Comptes de régularisation . . . . .	17.199,50	0,00	17.199,50	16.338,63
<b>TOTAL DU BILAN (ACTIF) . . . . .</b>	<b>2.190.472,52</b>	<b>385.684,32</b>	<b>1.804.748,10</b>	<b>1.927.494,48</b>
<b>PASSIF</b>			<b>Exercice 2008</b>	<b>Exercice 2007</b>
			<b>clos le</b>	<b>clos le</b>
			<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
A. Fonds / Fonds associatifs et réserves . . . . .			1.082.093,97	1.066.402,68
I. Fonds / Fonds associatifs . . . . .			131.383,57	131.383,57
II. Fonds affectés assortis de conditions				
III. Autres apports de fonds				
IV. Réserves				
1. Réserves statutaires				
2. Réserves conventionnelles				
3. Autres réserves				
V. Résultats reportés . . . . .			935.019,11	856.927,17
VI. Résultats de l'exercice . . . . .			7.845,57	78.091,94
VII. Subventions d'investissements et d'équipement . . . . .			251.718,07	233.639,65
1. Subventions d'investissements et d'équipement				
a) Ministères luxembourgeois . . . . .			251.718,07	233.639,65
b) Administrations communales				
c) Collectivités Publiques				
d) Autres collectivités				
2. Subventions d'investissements et d'équipement inscrites au compte de profits et pertes . . . . .			-243.872,35	-233.639,65

	a) Ministères luxembourgeois . . . . .	-243.872,35	-233.639,65
	b) Administrations communales		
	c) Collectivités Publiques		
	d) Autres collectivités		
B.	Provisions pour risques et charges		
	I. Provisions pour pensions et obligations similaires		
	II. Provisions pour impôts		
	III. Provisions réglementées		
	IV. Autres provisions		
C.	Dettes . . . . .	721.604,15	860.348,79
	I. Emprunts		
	1. Emprunt et dettes assorties de conditions particulières		
	2. Emprunt et dettes assimilées		
	II. Dettes envers des établissements de crédit . . . . .	499.871,86	654.913,02
	1. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		
	2. dont la durée résiduelle est supérieure à un an . . . . .	499.871,86	654.913,02
	III. Acomptes reçus sur commandes, non déduits des stocks		
	1. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		
	2. dont la durée résiduelle est supérieure à un an		
	IV. Dettes sur achats et prestations de services . . . . .	17.722,39	18.224,63
	1. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an . . . . .	17.722,39	18.224,63
	2. dont la durée résiduelle est supérieure à un an		
	V. Dettes représentées par des effets de commerce		
	1. dont la durée résiduelle est inférieur ou égale à un an		
	2. dont la durée résiduelle est supérieure à un an		
	VI. Dettes envers des entreprises liées		
	1. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		
	2. dont la durée résiduelle est supérieure à un an		
	VII. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		
	1. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		
	2. dont la durée résiduelle est supérieure à un an		
	VIII. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale . . . . .	200.761,47	179.089,66
	1. Dettes fiscales . . . . .	87.393,35	75.380,29
	2. Dettes au titre de la sécurité sociale . . . . .	113.368,12	103.709,37
	IX. Autres dettes . . . . .	3.248,43	8.121,48
	1. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an . . . . .	3.248,43	8.121,48
	2. dont la durée résiduelle est supérieure à un an		
D.	Comptes de régularisation . . . . .	1.049,98	743,01
D.bis	Fonds dédiés		
	I. Fonds dédiés sur subventions		
	II. Fonds dédiés sur dons manuels		
	III. Fonds dédiés sur legs et donations		
	TOTAL DU BILAN (PASSIF) . . . . .	1.804.748,10	1.927.494,48

*Structure du Compte de Profits et Pertes*

A CHARGES	Exercice 2008	Exercice 2007
1. Réduction du stock de produits finis et en cours de fabrication		
2. a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables		
b) Autres charges externes . . . . .	516.398,61	467.806,13
c) Autres services extérieurs		
3. Frais de personnel . . . . .	3.462.804,00	3.256.320,11
a) Salaires et traitements . . . . .	3.088.172,98	2.901.002,52
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements . . . . .	374.631,02	355.317,59

c) Pensions complémentaires		
d) Autres charges sociales		
4. a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles . . . . .	10.530,31	2.081,46
b) Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant		
5. Autres charges d'exploitation		
6. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		
7. Intérêts et charges assimilées . . . . .	9.406,83	10.402,59
a) concernant des entreprises liées		
b) autres intérêts et charges . . . . .	9.406,83	10.402,59
8.		
9.		
10. Charges exceptionnelles . . . . .	203.091,57	1.441,47
11. Impôts sur le résultat		
12. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		
13. Résultat de l'exercice . . . . .	7.845,57	78.091,94
TOTAL CHARGES . . . . .	4.210.076,89	3.816.143,70
<b>B PRODUITS</b>	Exercice	Exercice
	2008	2007
1. Montant net du chiffre d'affaires . . . . .	3.951.748,75	3.755.640,53
2. Augmentation du stock de produits finis et en cours de fabrication		
3. Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif		
4. Autres produits d'exploitation		
5. Produits de participations		
a) provenant d'entreprises liées		
b) autres produits de participations		
6. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		
a) provenant d'entreprises liées		
b) autres produits		
7. Autres intérêts et produits assimilés . . . . .	54.594,34	52.119,41
a) provenant d'entreprises liées		
b) autres intérêts et produits assimilés . . . . .	54.594,34	52.119,41
8.		
9. Produits exceptionnels . . . . .	203.733,80	8.383,76
10. Résultat de l'exercice		
TOTAL PRODUITS . . . . .	4.210.076,89	3.816.143,70

### Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2008

**1. Généralités.** La FONDATION KANNERSCHLASS a été constituée sous la dénomination FOYER POUR ENFANTS KANNERSCHLASS SUESSEM A.s.b.l. en date du 10 octobre 1980.

La fondation a pour objet la gestion et le développement de structures d'aide, de conseil, de guidance et de prises en charge pour enfants, adolescents et adultes qui se trouvent dans une situation de nécessité sociale, éducative ou psychique.

La fondation a pour mission d'assurer avec l'aide de professionnels un encadrement social, éducatif, psychologique et psychothérapeutique.

Pour ce faire, la fondation peut notamment gérer des centres d'accueil, des pensions de jeunesse, des foyers de jour, des centres thérapeutiques, des services de consultation ou de suivi éducatif, ainsi que toutes autres structures aptes à réaliser les objectifs de la fondation. De façon générale, la fondation a pour but de développer un climat propice à la création de structures sociales favorables à l'épanouissement des personnes défavorisées.

Les professionnels, les administrateurs et administrateurs-délégués exercent leurs fonctions dans une attitude de respect des droits des personnes qu'ils ont en charge, en étroite collaboration avec les familles, les autorités de tutelle ainsi qu'avec toutes autres autorités ou institutions compétentes. Ils assurent leur tâche en respectant les règles déontologiques liées à l'exercice de leur fonction.

Pour atteindre ces objectifs, la fondation peut créer, reprendre et gérer toutes oeuvres et prendre toutes initiatives quelconques, acquérir tous biens meubles, construire ou acquérir tous immeubles nécessaires ou se rapportant aux buts définis de ceux ci-dessus.

**2. Principes, Règles et Méthodes comptables.** La Fondation tient ses livres en Euro (EUR) et les comptes annuels ont été préparés en concordance avec les principes comptables généralement admis au Luxembourg et en utilisant notamment les règles d'évaluation suivantes:

a) Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif à leur coût d'acquisition et sont diminuées des corrections de valeur calculées de façon linéaire sur base de leur durée de vie estimée.

Les subsides d'investissement sont enregistrés en diminution des immobilisations corporelles à leur prix d'acquisition, déduction faite des amortissements, qui sont inscrits au compte de profits et pertes. Les amortissements sont calculés de façon linéaire et sont déterminés en fonction de la durée de vie estimée des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

b) Les créances sur ventes et prestations de services

Ces créances sont indiquées à leur valeur nominale.

**3. Immobilisations corporelles.**

	2008	2007
Prix d'acquisition		
- au début de l'exercice . . . . .	152.404,37	148.838,72
- Reclassement subsides (passif) . . . . .	251.718,07	0,00
- acquisitions au cours de l'exercice . . . . .	9.807,86	3.565,65
- retraits . . . . .	0,00	0,00
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice . . . . .	413.930,30	152.404,37
Corrections de valeur		
- au début de l'exercice . . . . .	-134.882,97	-132.801,51
- de l'exercice . . . . .	-6.949,05	-2.081,46
- Reclassement subsides (passif) . . . . .	-243.872,35	0,00
- annulées . . . . .	0,00	0,00
Corrections de valeur à la fin de l'exercice . . . . .	-385.704,37	-134.882,97
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice . . . . .	28.225,65	17.521,40

**4. Créances inférieures à un an.** Les créances se composent de la façon suivante:

	2008	2007
Clients . . . . .	112.058,56	85.158,92
Clients douteux . . . . .	0,00	-3.062,44
Produits à recevoir . . . . .	224.062,83	317.320,68
Total . . . . .	336.121,39	399.417,16

**5. Comptes de régularisation actif.** Les comptes de régularisation se composent de la façon suivante:

	2008	2007
Charges constatées d'avance . . . . .	15.756,28	15.739,04
Comptes transitoires . . . . .	1.443,22	599,59
Total . . . . .	17.199,50	16.338,63

**6. Patrimoine.** Un patrimoine initial de LUF 5.300.000,00, soit de EUR 131.383,57 a été apporté à la Fondation.

**7. Résultats reportés et autres réserves.** Le résultat de l'année 2008 a été affecté de la manière suivante:

	31.12.2007	Affectation du résultat 2007	31.12.2008
Résultats reportés . . . . .	856.927,17	78.091,94	935.019,11

**8. Comptes de régularisation passif.** Les comptes de régularisation passif sont composés uniquement des comptes transitoires:

	2008	2007
Comptes transitoires . . . . .	1.049,98	743,01
Total . . . . .	1.049,98	743,01

**9. Résultat exceptionnel.** Les charges et produits exceptionnels se composent essentiellement de la cession de valeurs mobilières.

*Détails relatifs aux comptes annuels au 31 décembre 2008*

	31.12.2008	31.12.2008	31.12.2008	31.12.2008	31.12.2007
A) ACTIF IMMOBILISE					

1) Immobilisations	F.Kannerschlass	CERES	TOTAL	Elimination	TOTAL	TOTAL
corporelles (voir tableau d'amortissement)						
Installations générales, agencement,						
aménagement . . . . .	228.945,12	-	228.945,12		228.945,12	226.865,41
- amortissement . . . . .	(224.344,02)	-	(224.344,02)		(224.344,02)	(223.403,56)
Lingerie . . . . .	1.817,45	-	1.817,45		1.817,45	1.817,45
- amortissement . . . . .	(1.817,45)	-	(1.817,45)		(1.817,45)	(1.817,45)
Installations techniques et machines . . . . .	37.804,53	-	37.804,53		37.804,53	37.804,53
- amortissement . . . . .	(37.804,53)	-	(37.804,53)		(37.804,53)	(37.804,53)
Matériel de transport . . . .	38.218,41	14.981,57	53.199,98		53.199,98	41.963,81
- amortissement . . . . .	(36.572,99)	(12.640,71)	(49.213,70)		(49.213,70)	(36.811,45)
Matériel de bureau et mat. informatique . . . . .	43.453,93	3.090,62	46.544,55		46.544,55	38.665,40
- amortissement . . . . .	(37.744,96)	(103,02)	(37.847,98)		(37.847,98)	(36.718,88)
Matériel						
électroménager . . . . .	2.977,62	-	2.977,62		2.977,62	2.977,62
- amortissement . . . . .	(2.977,62)	-	(2.977,62)		(2.977,62)	(2.977,62)
Matériel de cuisine . . . . .	3.257,93	-	3.257,93		3.257,93	3.257,93
- amortissement . . . . .	(3.257,93)	-	(3.257,93)		(3.257,93)	(3.257,93)
Mobilier . . . . .	34.410,16	-	34.410,16		34.410,16	28.667,91
- amortissement . . . . .	(24.288,67)	-	(24.288,67)		(24.288,67)	(21.924,43)
Matériel divers . . . . .	4.972,96	-	4.972,96		4.972,96	4.023,96
- amortissement . . . . .	(4.152,47)	-	(4.152,47)		(4.152,47)	(3.806,77)
	<u>22.897,47</u>	<u>5.328,46</u>	<u>28.225,93</u>		<u>28.225,93</u>	<u>17.521,40</u>
<b>B) ACTIF CIRCULANT</b>						
1) Autres immobilisations financières						
Autres titres . . . . .	196.258,86	-	196.258,86		196.258,86	199.936,00
- correction de valeur . . . .	(20,05)	-	(20,05)		(20,05)	-
BCEE dépôt titres IBAN LU57 0017 0198						
1700 0000 . . . . .	<u>132.000,00</u>	-	<u>132.000,00</u>		<u>132.000,00</u>	<u>132.000,00</u>
	<u>328.238,81</u>	-	<u>328.238,81</u>		<u>328.238,81</u>	<u>331.936,00</u>
2) Créances - Echéance < 1 an						
Clients . . . . .	111.758,56	300,00	112.058,56		112.058,56	82.096,48
Clients douteux . . . . .	-	-	-		-	3.062,44
Correction de valeur sur clients douteux . . . . .	-	-	-		-	(3.062,44)
Produits à recevoir						
Remboursement solde décompte Mifa . . . . .	187.718,40	-	187.718,40		187.718,40	283.349,75
Remboursement solde S/F- Active Compagnie . . . . .	-	-	-		-	80,22
Participation Ville de Luxembourg . . . . .	15.536,44	-	15.536,44		15.536,44	15.536,44
Subvention sur investissement . . . . .	-	-	-		-	3.000,00
Intérêts à recevoir sur comptes bancaires . . . . .	6.892,99	-	6.892,99		6.892,99	5.069,27
Intérêts à recevoir sur	13.915,00	-	13.915,00		13.915,00	10.285,00

obligations . . . . .	224.062,83	-	224.062,83		224.062,83	317.320,68
Créance interne						
CERES . . . . .	139.831,39	-	139.831,39	(139.831,39)	-	-
	803.891,59	300,00	804.191,59		664.360,20	731.353,16
3) Avoirs en banque, en caisse						
BCEE cautions IBAN LU40						
0019 1155 4734 8000 . . . .	733,09	-	733,09		733,09	592,01
BCEE terme IBAN LU96						
0019 1321 3555 6000 . . . .	159.998,84	-	159.998,84		159.998,84	153.498,51
BCEE terme IBAN LU69						
0019 1521 4089 1000 . . . .	48.774,88	-	48.774,88		48.774,88	196.150,37
BCEE terme IBAN LU92						
0019 1021 0375 7000 . . . .	369.002,07	-	369.002,07		369.002,07	352.979,39
BCEE terme IBAN LU57						
0019 0051 8603 4000 . . . .	16.088,54	-	16.088,54		16.088,54	10.725,01
BCEE terme IBAN LU95						
0019 0151 8859 3000						
CERES . . . . .	-	152.331,92	152.331,92		152.331,92	131.211,54
DEXIA terme IBAN LU42						
0024 1735 3392 2300 . . . .	219.861,10	-	219.861,10		219.861,10	211.210,69
DEXIA IBAN LU69						
0024 1735 3395 4600 . . . .	8,25	-	8,25		8,25	-
BCEE IBAN LU23						
0019 6503 6853 7000						
Logement pour familles . . .	22.929,88	-	22.929,88		22.929,88	21.836,85
BCEE IBAN LU14 0019						
6503 6852 3000 Pension						
de Jeunesse Bertchen . . . .	1.238,56	-	1.238,56		1.238,56	1.756,05
BCEE IBAN LU58						
0019 5000 2501 5000						
Foyer Janosch . . . . .	2.134,53	-	2.134,53		2.134,53	1.314,88
BCEE IBAN LU67						
0019 5000 2502 9000						
Kannerhaus Tikkun . . . . .	1.102,33	-	1.102,33		1.102,33	1.025,29
BCEE IBAN LU23						
0019 5000 2503 6000						
Foyer Demian . . . . .	3.483,82	-	3.483,82		3.483,82	1.841,66
BCEE IRAN LU76						
0019 5000 2504 3000						
Foyer Jacoby . . . . .	1.313,10	-	1.313,10		1.313,10	1.307,19
BCEE IBAN LU58 0019						
5000 0736 1000 C.Thérap.						
"La Passerelle" . . . . .	1.827,82	-	1.827,82		1.827,82	1.590,32
BCEE IBAN LU84						
0019 5000 2294 3000						
Service Pamo . . . . .	509,08	-	509,08		509,08	474,37
BCEE épargne IBAN LU65						
0019 4112 4562 5000						
Kannerhaus Tikkun . . . . .	395,42	-	395,42		395,42	382,54
BCEE épargne IBAN LU74						
0019 4112 4563	656,32	-	656,32		656,32	634,93

9000 Foyer Janosch . . . . .					
BCEE épargne IBAN LU30					
0019 4112 4564 6000					
Foyer Demian . . . . .	333,09	-	333,09	333,09	322,23
BCEE épargne IBAN LU83					
0019 4112 4565 3000					
Service Pamo . . . . .	3.581,38	-	3.581,38	3.581,38	3.464,64
BCEE épargne IBAN LU04					
0019 2712 8612 7000					
Logement p.Familles . . . . .	37.937,19	-	37.937,19	37.937,19	36.791,02
BCEE épargne IBAN LU39					
0019 4112 4566 0000					
Foyer Jacoby . . . . .	1.651,78	-	1.651,78	1.651,78	1.364,91
BCEE épargne IBAN LU62					
0019 4112 6576 4000					
C.Th. "La Passerelle" . . . . .	2.162,25	-	2.162,25	2.162,25	2.091,78
C.C.P IBAN LU52 1111					
0051 5211 0000 . . . . .	7.416,42	-	7.416,42	7.416,42	3.856,56
C.C.P. CERES IBAN LU52					
1111 2300 9511 0000 . . . . .	-	4.801,55	4.801,55	4.801,55	19.118,94
C.C.P. CERES IBAN LU05					
1111 2570 3683 0000 . . . . .	-	25.774,56	25.774,56	25.774,56	
Caisse . . . . .	3.331,98	-	3.331,98	3.331,98	2.347,24
Caisse foyers, atelier,					
ménagère . . . . .	5.244,73	-	5.244,73	5.244,73	4.392,37
Caisse Esch . . . . .	-	272,95	272,95	272,95	
Caisse ES Lux . . . . .	-	65,04	65,04	65,04	
Total 3) . . . . .	<u>911.716,45</u>	<u>183.246,02</u>	<u>1.094.962,47</u>	<u>1.094.962,47</u>	<u>1.162.281,29</u>
C) COMPTES DE					
REGULARISATION					
Charges constatées					
d'avance . . . . .	15.756,28	-	15.756,28	15.756,28	15.739,04
Comptes transitoires					
Foyer Jacoby . . . . .	-	-	-	-	28,40
Foyer Demian . . . . .	1.344,47	-	1.344,47	1.344,47	571,19
Pension d. Jeunesse					
Bertchen . . . . .	1,81	-	1,81	1,81	-
C.Thérap.					
"La Passerelle" . . . . .	39,09	-	39,09	39,09	-
Avances Kannerhaus					
Tikkun . . . . .	57,85	-	57,85	57,85	-
	<u>17.199,50</u>	<u>-</u>	<u>17.199,50</u>	<u>17.199,50</u>	<u>16.338,63</u>
Total de l'actif . . . . .	<u>1.755.705,01</u>	<u>188.874,48</u>	<u>1.944.579,49</u>	<u>1.804.748,10</u>	<u>1.927.494,48</u>
A) CAPITAUX PROPRES					
1) Apport initial . . . . .	131.383,57	-	131.383,57	131.383,57	131.383,57
2) Résultats reportés . . . . .	935.019,11	-	935.019,11	935.019,11	856.927,17
3) Résultat de					
l'exercice . . . . .	(37.913,06)	45.758,63	7.845,57	7.845,57	78.091,94
4) Subventions					
d'investissement					
et d'équipement					
Subside . . . . .	240.481,90	11.236,17	251.718,07	251.718,07	233.639,65
- amortissement . . . . .	(234.391,82)	(9.480,53)	(243.872,35)	(243.872,35)	(233.639,65)
	<u>1.034.579,70</u>	<u>47.514,27</u>	<u>1.082.093,97</u>	<u>1.082.093,97</u>	<u>1.066.402,68</u>

## B) DETTES

## 1) Dettes - Echéance &lt; 1 an

Fournisseurs . . . . .	11.460,22	1.378,03	12.838,25	12.838,25	13.471,67
Dépôts et cautionnements reçus . . . . .	759,14	-	759,14	759,14	627,96
Factures à recevoir . . . . .	4.125,00	-	4.125,00	4.125,00	4.125,00
	<u>16.344,36</u>	<u>1.378,03</u>	<u>17.722,39</u>	<u>17.722,39</u>	<u>18.224,63</u>

## Dettes internes

## Fondation

Kannerschlass . . . . .	-	139.831,39	139.831,39	(139.831,39)	-
	-	<u>139.831,39</u>	<u>139.831,39</u>	-	-

## Dettes diverses

Impôt sur salaires . . . . .	87.393,35	-	87.393,35	87.393,35	75.380,29
Caisse d'affiliat. à la sécurité soc., chambre d. travail, EP . . . . .	113.368,12	-	113.368,12	113.368,12	103.709,37
Autres organismes d'assurance maladie . . . . .	(399,49)	-	(399,49)	(399,49)	-
Rémunérations à payer . . . . .	-	-	-	-	1.734,21
AVI, livrets . . . . .	3.647,92	-	3.647,92	3.647,92	6.387,27
	<u>204.009,90</u>	-	<u>204.009,90</u>	<u>204.009,90</u>	<u>187.211,14</u>

 Dette envers un  
établissement de crédit  
BCEE LU35 0019

5000 2188 6000 . . . . .	499.871,86	-	499.871,86	499.871,86	654.913,02
	<u>499.871,86</u>	-	<u>499.871,86</u>	<u>499.871,86</u>	<u>654.913,02</u>
Total 1) . . . . .	720.226,12	141.209,42	861.435,54	721.604,15	860.348,79

C) COMPTES DE  
REGULARISATION

## Comptes transitoires

## Produits constatés

d'avance . . . . .	120,00	150,79	270,79	270,79	120,00
Foyer Janosch . . . . .	779,19	-	779,19	779,19	569,60
Avances PJ Bertchen . . . . .	-	-	-	-	53,41
	<u>899,19</u>	<u>150,79</u>	<u>1.049,98</u>	<u>1.049,98</u>	<u>743,01</u>
Total du passif . . . . .	1.755.705,01	188.874,48	1.944.579,49	1.804.748,10	1.927.494,48

## 1) Charges

Frais de fonctionnement,  
installations techniques . . .

	-	-	-	-	8.205,18
--	---	---	---	---	----------

## Frais Logement pour

familles . . . . .	119,80	-	119,80	119,80	15.999,05
--------------------	--------	---	--------	--------	-----------

Frais divers . . . . .	20.743,20	60,00	20.803,20	20.803,20	17.964,01
------------------------	-----------	-------	-----------	-----------	-----------

Entretien buanderie . . . . .	-	-	-	-	8.212,21
-------------------------------	---	---	---	---	----------

Entretien et réparations . . . . .	27.173,98	562,84	27.736,82	27.736,82	813,74
------------------------------------	-----------	--------	-----------	-----------	--------

## Frais d'équipement

petites acquisitions . . . . .	-	-	-	-	11.357,58
--------------------------------	---	---	---	---	-----------

Matériel de bureau . . . . .	15.109,06	1.066,56	16.175,62	16.175,62	-
------------------------------	-----------	----------	-----------	-----------	---

## Documentation

technique . . . . .	3.851,53	3.488,32	7.339,85	7.339,85	-
---------------------	----------	----------	----------	----------	---

Catalogues et imprimés . . . . .	580,00	6.503,35	7.083,35	7.083,35	-
----------------------------------	--------	----------	----------	----------	---

Alimentation . . . . .	80.701,00	350,41	81.051,41	81.051,41	80.503,25
------------------------	-----------	--------	-----------	-----------	-----------

Argent de poche . . . . .	4.498,85	-	4.498,85	4.498,85	4.204,75
---------------------------	----------	---	----------	----------	----------

Indemnités de jeunes . . . . .	-	-	-	-	436,25
--------------------------------	---	---	---	---	--------

Cadeaux pour usager . . . . .	1.775,06	81,76	1.856,82	1.856,82	-
-------------------------------	----------	-------	----------	----------	---

Loisirs fondation					
+ foyers . . . . .	12.664,77	-	12.664,77	12.664,77	21.262,62
Frais d'hébergement . . . . .	-	225,00	225,00	225,00	-
Locations . . . . .	497,97	-	497,97	497,97	-
Frais d'école . . . . .	5.039,24	-	5.039,24	5.039,24	3.771,21
Frais d'autos et					
de transport . . . . .	17.315,92	1.327,47	18.643,39	18.643,39	28.019,54
Frais d'administration . . . . .	1.794,02	164,81	1.958,83	1.958,83	17.363,25
Frais téléphoniques . . . . .	14.290,54	503,57	14.794,11	14.794,11	11.812,53
Frais d'internet . . . . .	2.528,80	-	2.528,80	2.528,80	-
Frais postaux . . . . .	5.368,82	648,85	6.017,67	6.017,67	2.587,20
Assurances et taxes . . . . .	27.130,05	603,12	27.733,17	27.733,17	17.211,52
Annonces et insertions . . . . .	5.902,25	1.303,01	7.205,26	7.205,26	5.612,83
Acquisitions					
< 867,62 EUR . . . . .	30.560,86	830,01	31.390,87	31.390,87	16.195,44
Accessoires					
informatiques . . . . .	-	216,06	216,06	216,06	-
Produits de nettoyage . . . . .	6.093,98	47,89	6.141,87	6.141,87	-
Electricité, gaz, eau,					
combustible . . . . .	63.911,78	5,01	63.916,79	63.916,79	40.205,02
Lingerie et habillement . . . . .	779,78	4,99	784,77	784,77	8.414,14
Frais médicaux . . . . .	12.638,68	-	12.638,68	12.638,68	8.427,94
Spécialisation du personnel					
et formations . . . . .	7.013,28	36.022,00	43.035,28	43.035,28	492,50
Cours d'appui . . . . .	-	-	-	-	7.645,05
Dépenses fondation . . . . .	-	-	-	-	23.255,64
Masse d'habillement . . . . .	5.196,93	-	5.196,93	5.196,93	743,68
Impôts/maladie . . . . .	-	-	-	-	51,90
Frais EGCA . . . . .	-	-	-	-	125,68
Congé éducation . . . . .	-	-	-	-	1.396,57
	<u>373.280,15</u>	<u>54.015,03</u>	<u>427.295,18</u>	<u>427.295,18</u>	<u>362.290,28</u>
Rétribution de tiers					
Indemnités EMPPS . . . . .	-	-	-	-	5.070,00
Honoraires Commissaire					
aux comptes . . . . .	<u>6.363,75</u>	-	<u>6.363,75</u>	<u>6.363,75</u>	<u>4.125,00</u>
	<u>6.363,75</u>	-	<u>6.363,75</u>	<u>6.363,75</u>	<u>9.195,00</u>
Frais de séminaires et					
organisations diverses					
Eltereschoul,					
frais divers . . . . .	-	-	-	-	28.974,05
Frais divers Ceres . . . . .	-	-	-	-	1.919,42
Frais divers Eltereschoul					
Luxembourg . . . . .	-	7.698,50	7.698,50	7.698,50	13.132,24
Frais IFS					
Familietherapie . . . . .	-	30.869,05	30.869,05	30.869,05	20.329,00
Aufbauausbildung					
Familietherapie . . . . .	-	6.441,29	6.441,29	6.441,29	9.580,50
Familietherapie					
Luxembourg . . . . .	-	12.220,00	12.220,00	12.220,00	2.820,00
Frais Clownpädagogik 2 . . . . .	-	6.842,50	6.842,50	6.842,50	14.035,90
Divers séminaires . . . . .	-	18.668,34	18.668,34	18.668,34	5.529,74
	<u>-</u>	<u>82.739,68</u>	<u>82.739,68</u>	<u>82.739,68</u>	<u>96.320,85</u>
Total 1) . . . . .	<u>379.643,90</u>	<u>136.754,71</u>	<u>516.398,61</u>	<u>516.398,61</u>	<u>467.806,13</u>
2) Frais de personnel					

Rémunérations					
employés . . . . .	2.859.454,69	-	2.859.454,69	2.859.454,69	2.658.538,55
Rémunérations					
ouvriers . . . . .	228.718,29	-	228.718,29	228.718,29	234.130,84
Indemnité pécuniaires					
ouvriers . . . . .	-	-	-	-	8.333,13
Charges sociales . . . . .	374.631,02	-	374.631,02	374.631,02	355.317,59
Total 2) . . . . .	3 462.804,00	-	3.462.804,00	3.462.804,00	3.256.320,11
3) Corrections de valeur					
Sur frais d'établissement					
et immob. corporelles					
et incorporelles . . . . .	6.661,85	3.848,41	10.510,26	10.510,26	2.081,46
Sur titres ayant le caractère					
d'immobilisation . . . . .	20,05	-	20,05	20,05	-
Total 3) . . . . .	6.681,90	3.848,41	10.530,31	10.530,31	2.081,46
5) Intérêts et charges					
assimilées					
Frais bancaires . . . . .	657,10	35,40	692,50	692,50	10.402,59
Intérêts des comptes					
courants et dépôt . . . . .	8.376,93	337,40	8.714,33	8.714,33	-
Total 5) . . . . .	9.034,03	372,80	9.406,83	9.406,83	10.402,59
6) Charges exceptionnelles					
Régularisation exercices					
antérieurs . . . . .	364,37	-	364,37	364,37	1.441,47
Valeurs comptables des					
éléments d'actif cédés . . . .	202.677,20	-	202.677,20	202.677,20	-
Autres charges					
exceptionnelles . . . . .	50,00	-	50,00	50,00	-
Total 6) . . . . .	203.091,57	-	203 091,57	203.091,57	1.441,47
7) Excédent					
de l'exercice . . . . .	-	45.758,63	45.758,63	(37.913,06)	78.091,94
Total des charges . . . . .	4.061.255,40	186.734,55	4.247.989,95	4.210.076,89	3.816.143,70
1) Recettes					
Domicile secours . . . . .	124.585,67	-	124.585,67	124.585,67	126.311,20
Participations parents . . . .	39.371,62	-	39.371,62	39.371,62	44.522,81
Participations					
pensionnaires . . . . .	-	-	-	-	4.038,13
Allocations familiales . . . . .	96.655,24	-	96.655,24	96.655,24	88.937,00
Avi et Fns . . . . .	24.028,18	-	24.028,18	24.028,18	4.711,31
Ventes articles					
Kannerschlass . . . . .	-	-	-	-	200,00
Recettes logement					
pour familles . . . . .	-	-	-	-	24.211,58
Recettes familles Pamo . . . .	-	-	-	-	943,00
Recettes loyers, repas					
personnel . . . . .	21.592,93	-	21.592,93	21.592,93	100,00
Dons . . . . .	43.285,95	525,00	43.810,95	43.810,95	22.146,55
Dons Eltereschoul . . . . .	2.470,04	-	2.470,04	2.470,04	1.730,00
Produits sur entretien . . . .	-	10.838,00	10.838,00	10.838,00	-
Remboursements Egca . . . .	16.717,80	-	16.717,80	16.717,80	11.000,58
Remboursements					
pécuniaires p. raisons					
familiales . . . . .	9.213,19	-	9.213,19	9.213,19	140,64
Remboursement frais	53.807,67	-	53.807,67	53.807,67	-

du personnel . . . . .					
Indemnité mise					
au travail . . . . .	-	-	-	-	22.845,08
Participations de l'Etat . . . .	3.325.703,42	500,00	3.326.203,42	3.326.203,42	3.201.526,53
Congés éducatif, sportif . . . .	7.379,01	-	7.379,01	7.379,01	3.844,94
Recettes fondation					
diverses . . . . .	643,94	4.800,00	5.443,94	5.443,94	2.500,00
Vente livres, articles					
rédigés . . . . .	-	-	-	-	75,00
Remboursement fonds					
spécial Mifa A . . . . .	-	-	-	-	1.407,27
Remboursement fonds					
spécial Mifa B . . . . .	-	-	-	-	813,74
Remboursement					
différence sur salaires . . . .	8.338,17	-	8.338,17	8.338,17	-
Produits de séminaires					
et formations . . . . .	-	69.379,47	69.379,47	69.379,47	14.858,70
Eltereschoul, recettes . . . .	-	1.890,00	1.890,00	1.890,00	8.504,64
Subvention de communes					
et syndicats . . . . .	-	26.036,44	26.036,44	26.036,44	-
Recettes IFS,					
Familietherapie . . . . .	-	-	-	-	52.075,00
Recettes IFS,					
Familienberater . . . . .	-	25.926,00	25.926,00	25.926,00	860,00
Recettes Clownpädagogik					
1+2 . . . . .	-	13.450,00	13.450,00	13.450,00	6.200,00
Recettes Aufbauausbildung					
z.Familienth. . . . .	-	9.410,00	9.410,00	9.410,00	17.705,00
Produits d'honoraires					
p.consultat.,					
supervisions . . . . .	-	-	-	-	5.010,23
Supervisions, consultations,					
Cercle étude . . . . .	-	5.561,01	5.561,01	5.561,01	8.725,52
Produits de gestion,					
rembours.s/f-livrets . . . . .	-	-	-	-	69,08
Triple P, recettes,					
vente livres . . . . .	-	7.140,00	7.140,00	7.140,00	4.330,00
Triple P ES LUX . . . . .	-	-	-	-	2.230,00
Recettes ES LUX divers . . . .	-	-	-	-	2.805,00
Recettes ES Sanem . . . . .	-	2.500,00	2.500,00	2.500,00	-
Participation Ville de					
Luxembourg ESLUX . . . . .	-	-	-	-	70.262,00
Total 1) . . . . .	<u>3.773.792,83</u>	<u>177.955,92</u>	<u>3.951.748,75</u>	<u>3.951.748,75</u>	<u>3.755.640,53</u>
2) Autres intérêts et					
produits assimilés					
Intérêts sur obligations . . . .	3.150,00	-	3.150,00	3.150,00	6.655,00
Intérêts sur livrets . . . . .	-	-	-	-	1.291,38
Intérêts créditeurs					
sur c/c . . . . .	-	5.969,59	5.969,59	5.969,59	856,45
Intérêts créditeurs					
sur c/terme . . . . .	45.474,75	-	45.474,75	45.474,75	31.563,75
Intérêts créditeurs sur c/c					
logement pour Familles . . . .	-	-	-	-	183,64
Intérêts créditeurs	-	-	-	-	4.073,94

99240

sur c/terme Ceres . . . . .					
Intérêts s/dépôt titres . . . . .	-	-	-	-	7.495,25
Total 2) . . . . .	<u>48.624,75</u>	<u>5.969,59</u>	<u>54.594,34</u>	<u>54.594,34</u>	<u>52.119,41</u>
3) Produits exceptionnels					
Produit s/cession de titre					
portés à l'actif . . . . .	199.045,28	-	199.045,28	199.045,28	-
Régularisation exercice					
antérieurs . . . . .	1.127,31	-	1.127,31	1.127,31	7.533,76
Reprise sur provisions pour					
créances douteuses . . . . .	-	-	-	-	850,00
Quote-part des subv. inv.					
virée au résultat . . . . .	<u>752,17</u>	<u>2.809,04</u>	<u>3.561,21</u>	<u>3.561,21</u>	<u>-</u>
Total 3) . . . . .	<u>200.924,76</u>	<u>2.809,04</u>	<u>203.733,80</u>	<u>203.733,80</u>	<u>8.383,76</u>
4) Déficit de l'exercice . . . . .	<u>37.913,06</u>	<u>-</u>	<u>37.913,06</u>	<u>(37.913,06)</u>	<u>-</u>
Total des produits . . . . .	<u>4.061.255,40</u>	<u>186.734,55</u>	<u>4.247.989,95</u>	<u>4.210.076,89</u>	<u>3.816.143,70</u>
ctrl prod / ch	-				-
ctrl actif / passif	-				-

2010  
€

2009  
€

DEPENSES FONDATION

1. Frais de fonctionnement

1.1. Remplacement d'une voiture (25%) . . . . .	4 000	4 000
1.2. Relations publiques . . . . .	3 000	2 000
1.3. Repas annuel, cadeaux . . . . .	10 000	10 000
1.4. Intérêts débiteurs . . . . .	10 000	10 000
1.5. Prix Korczak . . . . .	-	3 200
1.6. Honoraires commissaires aux comptes . . . . .	5 000	4 750
1.7. Divers . . . . .	8 000	7 000
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT . . . . .	<u>40 000</u>	<u>40 950</u>

2. Frais de personnel

2.1. Responsable administrative (30h.) . . . . .	66 200	62 700
2.2. Diff.postes éduc.dipl./grad. . . . .	10 500	10 000
2.3. Primes de responsable . . . . .	11 500	11 500
2.4. Formation continue du personnel . . . . .	6 500	6 500
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL . . . . .	<u>94 700</u>	<u>90 700</u>

3. CERES / Ecole des Parents

3.1. Educateur gradué Ville de Luxembourg . . . . .	82 000	76 900
3.2. Frais de fonctionnem.Ville de Luxembourg . . . . .	15 000	15 000
3.3. Educatrice graduée Ville d'Esch/Alzette . . . . .	37 500	38 500
3.4. Frais de fonctionnem.Ville d'Esch/Alzette . . . . .	15 000	15 000
3.5. CERES formations pour professionnels . . . . .	50 000	45 000
3.6. Livres, documentation . . . . .	2 500	5 000
3.7. Relations Publiques . . . . .	2 000	-
3.8. Divers . . . . .	1 500	1 500
TOTAL FRAIS CERES / ECOLE DES PARENTS . . . . .	<u>205 500</u>	<u>196 900</u>
TOTAL DEPENSES FONDATION . . . . .	<u>340 200</u>	<u>328 550</u>

RECETTES FONDATION

1.1. Intérêts créditeurs . . . . .	47 000	50 000
1.2. Dons . . . . .	40 000	40 000
1.3. Recettes diverses . . . . .	500	500
TOTAL FONDATION . . . . .	<u>87 500</u>	<u>90 500</u>

2. CERES / Ecole des Parents

2.1. CERES Ville de Luxembourg . . . . .	97 000	91 900
2.2. CERES Ville d'Esch/Alzette . . . . .	52 500	53 500

2.3. Formations, séminaires . . . . .	125 000	125 000
TOTAL CERES / Ecole des Parents . . . . .	274 500	270 400
TOTAL RECETTES FONDATION . . . . .	362 000	360 900
SOLDE FONDATION . . . . .	21 800	32 350

## Budget prévisionnel 2010

	2010 €	2009 €
DEPENSES MIFA		
1. FRAIS D'ENTRETIEN		
1.1. CERES / Ecole des Parents		
Honoraires intervenants, indemnités . . . . .	20 000	20 000
Cours dans les maternités . . . . .	25 000	25 000
Réservation salles et matériel . . . . .	1 200	1 200
Achat livres et documents . . . . .	3 400	3 400
Frais de formation . . . . .	1 000	1 000
Brochures, dépliant, relations publiques . . . . .	8 000	8 000
Entretien voiture et frais de route . . . . .	3 500	3 500
Divers . . . . .	3 500	3 500
TOTAL CERES / ECOLE DES PARENTS . . . . .	65 600	65 600
1.2. CAEMO (PAMO) . . . . .		
Frais de fonctionnement . . . . .	22 000	22 000
TOTAL CAEMO (PAMO) . . . . .	22 000	22 000
1.3. CAC - CAS - SLEMO		
Administration . . . . .	47 000	42 000
Argent de poche . . . . .	4 800	4 800
Assurances et taxes . . . . .	20 000	20 000
Auto-transport . . . . .	25 000	31 000
Entretien, buanderie . . . . .	12 500	11 000
Eau, électricité, combustible . . . . .	49 000	46 000
Habillement . . . . .	7 000	9 000
Lingerie, literie . . . . .	3 400	3 400
Petit matériel, réparations . . . . .	25 000	25 000
Alimentation . . . . .	89 000	88 000
Loisirs . . . . .	26 000	28 000
Frais d'école . . . . .	5 500	5 500
Médecins, pharmacie . . . . .	11 000	11 000
TOTAL CAC - CAS - SLEMO . . . . .	325 200	324 700
TOTAL FRAIS D'ENTRETIEN . . . . .	412 800	412 300
2. TRAITEMENTS ET SALAIRES		
2.1. CERES / Ecole des Parents . . . . .	239 000	225 000
2.2. CAEMO (PAMO) . . . . .	330 000	330 000
2.3. CAC - CAS - SLEMO . . . . .	3 016 029	2 851 000
TOTAL TRAITEMENTS ET SALAIRES . . . . .	3 585 029	3 406 000
3. FRAIS DE SPECIALISATION . . . . .		
4. EMPPS . . . . .		
5. FRAIS DE FONCTIONNEMENT . . . . .		
6. CONTRATS D'ENTRETIEN . . . . .		
7. PETITES ACQUISITIONS		
7.1. CERES / Ecole des Parents . . . . .	300	300
7.2. CAEMO (PAMO) . . . . .	860	860
7.3. CAC - CAS - SLEMO . . . . .	6 000	6 000
TOTAL DEPENSES MIFA . . . . .	4 039 889	3 866 660
RECETTES MIFA		
1. Domiciles de secours . . . . .	110 000	125 000

2. Participations parents . . . . .	42 000	42 000
3. Allocations familiales . . . . .	100 000	96 000
4. Rentes pens. (orph., AVI) . . . . .	5 000	5 000
5. Participations pensionnaires . . . . .	5 000	5 000
6. CERES / Ecole des Parents		
Inscriptions Ecole des Parents . . . . .	14 000	14 000
7. Participation MIFA . . . . .	3 763 889	3 579 660
TOTAL RECETTES MIFA . . . . .	4 039 889	3 866 660
<b>DEPENSES LOGEMENTS POUR FAMILLES</b>		
1. Administration . . . . .	120	120
2. Taxes communales . . . . .	1 700	800
3. Assurances . . . . .	1 250	1 200
4. Eau, électricité, combustibles . . . . .	10 800	9 600
5. Réparations, entretien, travaux divers . . . . .	10 000	12 000
6. Divers . . . . .	400	400
TOTAL DEPENSES LOG. POUR FAMILLES . . . . .	24 270	24 120
<b>RECETTES LOGEMENTS POUR FAMILLES</b>		
1. Loyers . . . . .	15 500	15 500
2. Charges . . . . .	10 600	9 600
3. Intérêts créditeurs . . . . .	1 100	1 100
TOTAL RECETTES LOG.POUR FAMILLES . . . . .	27 200	26 200
SOLDE LOGEMENTS POUR FAMILLES . . . . .	2 930	2 080

KMIOTEK Christian

*Président de la Fondation Kannerschlass*

Référence de publication: 2009128395/813.

(090154132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2009.

**Incentive Travel International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 5, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 148.421.

—  
STATUTS

L'an deux mille neuf, le cinq octobre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Madame Céline Gonzalez, épouse Sotomayor Sanchez, administrateur, demeurant à F-27700 Les Andelys, 21, rue Philippe Auguste (France), ici représentée par M<sup>e</sup> Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée le 2 octobre 2009, laquelle restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.**

Il est formé une société à responsabilité limitée ("la Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ("les Lois") et par les présents statuts ("les Statuts").

La Société peut comporter un associé unique ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

**Art. 2. Dénomination.**

La Société a comme dénomination "INCENTIVE TRAVEL INTERNATIONAL S.à r.l.".

**Art. 3. Siège social.**

Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré (i) à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision des gérant(s) et (ii) à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg par une décision des associé(s) délibérant comme en matière de modification de Statuts.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger par décision des gérant(s).

#### **Art. 4. Objet.**

La Société a pour objet l'exploitation d'une agence de voyages-tour opérateur ainsi que l'organisation de séminaires incentives.

La Société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public.

La Société peut prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La Société peut conclure des prêts et des emprunts sous toutes formes ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et procéder à l'émission d'obligations.

La Société peut accorder toutes garanties, notamment des engagements personnels, des gages et hypothèques sur toute ou partie de ses avoirs (présents ou futurs).

La Société peut faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

La Société peut investir dans les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut, d'une façon générale, prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

#### **Art. 5. Durée.**

La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **Art. 6. Capital social.**

Le capital social de la Société est de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par dix mille (10.000) parts sociales d'une valeur nominale de un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune entièrement libérées.

Le capital peut être modifié à tout moment par une décision des associé(s) délibérant comme en matière de modification de Statuts.

#### **Art. 7. Prime d'émission.**

En outre du capital social, un compte prime d'émission peut être établi dans lequel seront transférées toutes les primes payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale.

Le montant de ce compte prime d'émission peut être utilisé, entre autre, pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associé(s), pour compenser toute perte nette réalisée, pour des distributions au(x) associé(s) ou pour affecter des fonds à la Réserve Légale.

#### **Art. 8. Propriété des parts sociales.**

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

#### **Art. 9. Transfert des parts sociales.**

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, ceux-ci ne peuvent céder leurs parts sociales que dans le respect de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle que modifiée).

#### **Art. 10. Registre des parts sociales.**

Il est tenu au siège social un registre des parts sociales dont tout associé pourra prendre connaissance.

#### **Art. 11. Incapacité, Insolvabilité ou Faillite des associé(s).**

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

#### **Art. 12. Gérance.**

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérant(s) seront nommés par les associé(s), qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat, respectivement ils peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associé(s).

Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance ("le Conseil de Gérance").

**Art. 13. Pouvoir des gérant(s).**

Les gérant(s) sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés en vertu des Lois ou des Statuts au(x) associé(s) relèvent de la compétence des gérant(s).

**Art. 14. Représentation.**

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du gérant unique ou par la signature conjointe de deux gérants si plus d'un gérant a été nommé.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les gérant(s), mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 15. Acompte sur dividende.**

Les gérant(s) peuvent décider de payer un dividende intérimaire sur base d'un état comptable préparé par eux duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer en tant que dividende intérimaire ne peuvent jamais excéder le montant total des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que prélèvements effectuées sur les réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserves en vertu des Lois ou des Statut.

**Art. 16. Réunions du conseil de gérance.**

Dans le cas où un Conseil de Gérance est formé, le conseil peut nommer parmi ses membres un président et un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même gérant responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du président ou de deux (2) de ses membres, au lieu et date indiqués dans la convocation.

Si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés à une réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de la réunion, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Un gérant peut également renoncer à sa convocation à une réunion, soit avant soit après la réunion, par écrit en original, par fax ou par e-mail.

Des convocations écrites séparées ne sont pas requises pour les réunions qui sont tenues aux lieu et date indiqués dans un agenda de réunions adopté à l'avance par le Conseil de Gérance.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Tout gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre gérant comme son mandataire.

Tout membre du Conseil de Gérance peut représenter un ou plusieurs autres membres du Conseil de Gérance.

Un ou plusieurs gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres.

Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

En outre, une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue.

Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs Gérants.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des gérants en fonction est présente ou représentée.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

**Art. 17. Rémunération et Débours.**

Sous réserve de l'approbation des associé(s), les gérant(s) peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

**Art. 18. Conflit d'intérêts.**

Si un ou plusieurs gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce gérant devra en aviser les autres gérant(s) et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans le cas d'un gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entre ou entreprise.

#### **Art. 19. Responsabilité des gérant(s).**

Les Gérants n'engagent, dans l'exercice de leurs fonctions, pas leur responsabilité personnelle lorsqu'ils prennent des engagements au nom et pour le compte de la Société.

#### **Art. 20. Commissaire(s) aux comptes.**

Hormis lorsque, conformément aux Lois les comptes sociaux doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises indépendant, les affaires de la Société et sa situation financière peuvent être contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associé(s).

Les réviseur(s) d'entreprises indépendant(s) et les commissaire(s) aux comptes seront (s'il y en existe), nommés par les associé(s) qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat, respectivement leur mandat peut être renouvelé et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associé(s) sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises indépendant ne peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves.

#### **Art. 21. Associé(s).**

Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Lois et les Statuts.

Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs prémentionnés conférés à l'assemblée générale des associés.

#### **Art. 22. Assemblées générales.**

Les décisions des associé(s) sont prises en assemblée générale tenue au siège social ou à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg sur convocation conformément aux conditions fixées par les Lois et les Statuts des gérant(s), subsidiairement, des commissaire(s) aux comptes (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associé(s) représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

En outre, si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par écrit.

Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés.

Lors de toute assemblée générale autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts ou du vote de décisions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour une modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation, les associés seront de nouveau convoqués et les résolutions seront à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts ou du vote de décisions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour une modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

#### **Art. 23. Exercice social.**

L'exercice social de la Société commence le premier janvier et s'achève le trente et un décembre de chaque année.

#### **Art. 24. Comptes sociaux.**

A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les gérant(s) dressent l'inventaire des éléments de l'actif et du passif, le bilan ainsi que le compte de résultats conformément aux Lois afin de les soumettre aux associé(s) pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social.

Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle

#### **Art. 25. Réserve légale.**

L'excédent favorable du compte de résultats, après déduction des frais généraux, coûts, amortissements, charges et provisions constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale ("la Réserve Légale") dans le respect de l'article 197 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle que modifiée).

Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social.

#### **Art. 26. Affectations des bénéfices.**

Après affectation à la Réserve Légale, les associé(s) décident de l'affectation du solde du bénéfice net par versement de la totalité ou d'une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou la prime d'émission aux associé(s), chaque part sociale donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

#### **Art. 27. Dissolution et Liquidation.**

La Société peut être dissoute par une décision des associé(s) délibérant comme en matière de modification de Statuts.

Au moment de la dissolution, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, y compris les frais de liquidation, le produit net de liquidation sera réparti entre les associé(s).

Les liquidateur(s) peuvent procéder à la distribution d'acomptes sur produit de liquidation sous réserve de provisions suffisantes pour payer les dettes impayées à la date de la distribution.

#### **Art. 28. Disposition finale.**

Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle que modifiée).

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.

#### *Souscription - Libération*

##### 1. Souscription

Les dix mille (10.000) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont été souscrites par Madame Céline Gonzalez, épouse Sotomayor Sanchez, préqualifiée.

##### 2. Libération

Les parts sociales ont été libérées intégralement à leur valeur nominale par apport en numéraire.

Preuve de ce paiement a été donnée au notaire instrumentaire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve à l'entière disposition de la Société.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit incombent à la Société et mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 1.000,- euros.

#### *Assemblée Générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est élue aux fonctions de gérant unique pour une durée indéterminée:

- Madame Céline Gonzalez, épouse Sotomayor Sanchez, administrateur, demeurant à F-27700 Les Andelys, 21, rue Philippe Auguste (France).

La Société sera en toute matière valablement engagée par la seule signature du gérant unique.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1325 Luxembourg, 5, rue de la Chapelle (Grand-Duché de Luxembourg).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: C.Duro, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 6 octobre 2009. Relation: EAC/2009/11869. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 7 octobre 2009.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009128525/243.

(090155083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**AEIF Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. BBEIF Luxembourg Holdings Sàrl).**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 129.159.

---

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2009.

*Pour la société*

Paul DECKER

*Le notaire*

Référence de publication: 2009128844/14.

(090155086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Portugal (Brisa) 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. BBEIF Portugal (Brisa) 2 S.à r.l.).**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 133.057.

---

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2009.

*Pour la société*

Paul DECKER

*Le notaire*

Référence de publication: 2009128846/14.

(090155065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**West Park Management Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.176.

---

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 octobre 2009.

Jean-Joseph WAGNER

*Notaire*

Référence de publication: 2009128847/12.

(090155013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Portugal (Brisa) 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. BBEIF Portugal (Brisa) 4 S.à r.l.).**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 134.701.

---

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2009.

*Pour la société*

Paul DECKER

*Le notaire*

Référence de publication: 2009128841/14.

(090155089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Multis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 88.538.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 octobre 2009.

Jean-Joseph WAGNER

*Notaire*

Référence de publication: 2009128850/12.

(090154994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Valartis Health Care Eins S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 132.959.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 octobre 2009.

Jean-Joseph WAGNER

*Notaire*

Référence de publication: 2009128851/12.

(090154972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**ERC Luxembourg Limited, Société à responsabilité limitée,  
(anc. BCM Luxembourg Limited).**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 118.075.

In the year two thousand and nine, on the seventh day of September,

Before Us, Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ERC Ireland Holdings Ltd, (former: BCM IRELAND HOLDINGS Ltd) a limited company governed by the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands and registered under number MC 162664, holder of 496 (four hundred ninety-six) shares of the Company,

hereby represented by Mr Max MAYER, employee, residing professionally at L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,

by virtue of a proxy given under private seal on 04 September 2009.

Such proxy after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearer is the sole shareholder of BCM Luxembourg Limited, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker in L-2721 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 118075, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on 21 July 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 1825 on 29 September 2006. (the Company).

II. That the 496 (four hundred ninety-six) shares of the Company having a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

III. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

- 1 To change the name of the Company from "BCM Luxembourg Limited" to "ERC Luxembourg Limited" and in consequence to amend article 1 of the articles of incorporation;
- 2 To cancel the classes of managers and in consequence to amend articles 10 to 12 of the articles of incorporation;
- 3 To change the signing authorities of the managers for their representation of the Company to sole signature power and in consequence to amend article 17 of the articles of incorporation;
- 4 To accept the resignation of Mr Yves Elsen and Mr Nicolas Comes as Managers of the Company;
- 5 To register with the RCS the name change of the sole shareholder of the Company from BCM Ireland Holdings Limited to ERC Ireland Holdings Limited;
- 6 Miscellaneous.

IV. That the Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the partners represented considering them as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to change the name of the Company from "BCM Luxembourg Limited" into "ERC Luxembourg Limited" and in consequence to amend article 1 of the articles of incorporation of the Company which shall from now on read as follows:

**Art. 1. Form, Name.** There is established a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, by article 1832 of the Civil Code and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders.

The Company will exist under the name of ERC LUXEMBOURG LIMITED.

*Third resolution*

The Meeting resolves to cancel the two (2) classes of managers and in consequence to amend articles 10 to 12 of the articles of incorporation of the Company which shall from now on read as follows:

**Art. 10. Managers.** The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder (s) (each a Manager and collectively the Managers). In case of plurality of Managers, they will constitute a Board of Managers.

The Manager(s) need not be Shareholders. The Manager(s) may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

**Art. 11. Meetings of the Board of Managers.** In case of plurality of Managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager.

The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the Managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Managers may from time to time determine. At least one Board meeting shall be held on an annual basis in Luxembourg.

One or more Managers may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, a written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

**Art. 12. Minutes of Meetings of the Board of Managers.** The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

Excerpts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

*Fourth resolution*

The Meeting resolves to change the signing authorities of the managers to represent the Company and in consequence to amend articles 17 of the articles of incorporation of the Company which shall from now on read as follows:

**Art. 17. Representation of the Company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole Manager, bound by the sole signature of the sole Manager and in case of plurality of Managers, by the sole signature of any Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole Manager, by the sole Manager or, in case of plurality of Managers, by any Manager.

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to acknowledge and accept the resignation of Mr Yves Elsen and Mr Nicolas Comes as Managers of the Company and to grant discharge to the resigning Managers for their performances of their duties for the period ended on 29<sup>th</sup> July 2009.

Consequently, the Board of Managers of the Company is composed as follows:

- Mr Mark Hatherly, with professional address at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg;
- Mr Mark Dunstan, with professional address at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg;

*Sixth resolution*

The Meeting resolves to acknowledge the name change of the sole shareholder of the Company from BCM Ireland Holdings Ltd to ERC Ireland Holdings Limited and to grant power to Mr Max Mayer, individually, for all publication or registration formalities relating to the resolutions.

*Expenses*

All the expenses and remunerations which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,000.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française de texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le sept septembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

ERC Ireland Holdings Ltd, (anciennement: BCM IRELAND HOLDINGS Ltd) une société de droit des Îles Caïmans, ayant son siège social au Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, immatriculée sous le numéro MC 162664, propriétaire de 496 (quatre cent quatre-vingt-six) parts sociales de la Société,

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en 04 septembre 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurent annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La partie, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Le comparante est le seul associé de BCM Luxembourg Limited, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118075, constituée suivant un acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem du 21 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1825 du 29 septembre 2006 (la Société).

II. que les 496 (quatre cent quatre-vingt-six) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'entière du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'agenda reproduit ci-dessus;

III. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Changement du nom de la Société de "BCM Luxembourg Limited" en "ERC Luxembourg Limited" et modification subséquente de l'article 1 des Statuts de la Société.

2. Annulation de la catégorie A et la catégorie B concernant le conseil de gérants et modification subséquente des articles 10 à 12 des Statuts de la Société.

3. Changement de la représentation de la Société et modification subséquente de l'article 17 des Statuts de la Société.
  4. D'accepter la démission de Monsieur Yves Elsen et Monsieur Nicolas Cornes en tant que gérants de la Société, prenant effet le 29 juillet 2009.
  5. De prendre note et faire enregistrer le changement de nom de l'actionnaire de la Société de "BCM Ireland Holdings Limited" en "ERC Ireland Holdings Limited"
  6. Divers.
- IV. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'entièreté du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'associé représentée se considérant dûment convoquée et déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué en avance.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de changer le nom de la Société de "BCM Luxembourg Limited" en "ERC Luxembourg Limited" et de modifier subséquente l'article 1 des Statuts de la Société comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, par l'article 1832 du Code Civil, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination ERC LUXEMBOURG LIMITED.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'annuler les deux (2) catégories de gérants et de modifier subséquente les articles 10 à 12 des Statuts de la Société comme suit:

**Art. 10. Gérants.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution de l'Associé (des Associés) (chacun un Gérant et ensemble les Gérants). En cas de pluralité de Gérants, ils constitueront un Conseil de Gérance.

Le Gérant n'a pas besoin d'être Associé. Le Gérant est révocable à tout moment avec ou sans motif sur décision de l'Associé (des Associés).

**Art. 11. Réunions du Conseil de Gérance.** En cas de pluralité de Gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant.

Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés et ont renoncé à la convocation par écrit.

Tout Gérant peut participer aux réunions du Conseil de Gérance en nommant par écrit ou par télégramme ou par téléfax ou par e-mail ou par lettre un autre Gérant comme son représentant. Un Gérant peut aussi nommer un autre Gérant pour le représenter par téléphone, ce qui doit être ultérieurement confirmé par écrit.

Le Conseil de Gérance ne peut valablement discuter et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité simple.

Toute réunion du Conseil de Gérance se tiendra au Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance peut de temps en temps déterminer. Au minimum une réunion du Conseil de Gérance par an devra se tenir au Luxembourg.

Un ou plusieurs Gérants peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Gérants.

**Art. 12. Procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance.** Le procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance doit être signé par tous les Gérants présents ou représentés à la réunion. Des extraits doivent être certifiés par tout Gérant ou par toute personne nommée par tout Gérant ou durant une réunion du Conseil de Gérance.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de changer la représentation de la Société et de modifier en subséquence l'article 17 des Statuts de la Société comme suit:

**Art. 17. Représentation de la Société.** La Société sera valablement engagée envers les tiers par la signature du Gérant unique, et en cas de pluralité de Gérants, par la signature unique de l'un des Gérants ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir sera délégué, en cas de Gérant unique, par le Gérant unique ou, en cas de pluralité de Gérants, par tout Gérant.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Yves Elsen et Nicolas Cornes en tant que gérants de la Société, prenant effet le 29 juillet 2009 et de donner quitus aux gérants pour leur fonction;

En conséquence, le conseil de Gérance de la Société se compose de:

- Mr Mark Hatherly, demeurant professionnellement au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg;
- Mr Mark Dunstan, demeurant professionnellement au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg;

*Sixième résolution*

L'Assemblée décide de prendre note du changement de nom de l'actionnaire de "BCM Ireland Holdings Ltd" en "ERC Ireland Holdings Limited" et de donner le pourvoi au Monsieur Max Mayer, individuellement, de faire tout nécessaire pour la publication ou enregistrement des formalités en relation des résolutions.

*Frais*

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de 1.000,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 septembre 2009. Relation: LAC/2009/36406. Reçu € 75.- (soixante-quinze euros).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009128670/215.

(090155062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

**Selp-Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 60.712.

Le Bilan au 30.06.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

Référence de publication: 2009128790/12.

(090155008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

**Tasselot S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 78.664.

In the year two thousand and nine, on the sixteenth of September.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of TASSELOT S.A., a Luxembourg Public Limited Company by Shares (société anonyme), having its registered office at 121, Avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg (the "Corporation"), incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on October 13<sup>th</sup>, 2000, inscribed at the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 78.644, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 344 of May 11<sup>th</sup>, 2001. The Articles of Association

have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on December 12<sup>th</sup>, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 506 of February 28<sup>th</sup>, 2008

The meeting was opened under the chairmanship of Mrs Corinne Petit, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750,

who appointed as secretary Mr Raymond Thill, maître en droit, with same professional address.

The meeting elected as scrutineer Mrs Sylvie Dupont, private employee, with same professional address.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies of the represented shareholders, initialled "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

II. As appears from the said attendance list, one thousand six hundred sixteen (1,616) shares out of one thousand eight hundred forty-nine (1,849) issued shares representing together 87,40% of the entire share capital of the Company, presently fixed at fifty-seven thousand three hundred nineteen euro (EUR 57,319) are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of its agenda.

III. The agenda of the meeting is the following:

1. Transfer of the registered office of the Corporation;
2. Change of Article 2 of the Corporation regarding the object of the Corporation;
3. Subsequent restatement of the Corporation's bylaws;
4. Miscellaneous.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolution:

*First resolution*

The general meeting of shareholders decides to approve the change of the registered office of the Corporation from 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg to 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

As a consequence of the foregoing resolution, the shareholders resolve to amend article 1 of the articles of association of the Corporation which shall henceforth read as follows:

" **Art. 1.** There is hereby formed a Corporation (société anonyme) under the name of "TASSELOT S.A." (hereinafter the "Corporation").

The registered office of the Corporation is established in Senningerberg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Directors or in case of plurality of Directors, by a decision of the board of Directors.

The Corporation may establish branches or other offices within the Grand Duchy of Luxembourg or in any other country. If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity as the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Corporation, which notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg Corporation.

The Corporation is established for an unlimited period."

*Second resolution*

The general meeting of shareholders decides to approve the change of the object of the Corporation.

As a consequence of the foregoing resolution, the shareholders resolve to amend article 2 of the articles of association of the Corporation which shall henceforth read as follows:

" **Art. 2.** The object of the Corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form or other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The Corporation may acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The Corporation may also manage branches in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, which branches may carry on all commercial, industrial or financial operations which are directly or indirectly connected to work of art trade.

The Corporation may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movable of all kinds and may realise them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The Corporation may grant loans to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The Corporation may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

The Corporation may in one word carry on all commercial, industrial or financial operations which are directly or indirectly connected with its purposes and which are able to promote their development or extension."

All the resolutions have been taken separately and by unanimous vote.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mil neuf, le seize septembre.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "TASSELOT S.A.", avec siège social au 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 78.664 (ci-après la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Gerard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 344 du 11 mai 2001. Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 506 du 28 février 2008.

L'assemblée a été ouverte sous la présidence de Madame Corinne Petit, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

qui a désigné Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec même adresse professionnelle, comme secrétaire.

L'assemblée a choisi pour scrutateur Madame Sylvie Dupont, employée privée, avec même adresse professionnelle.

L'assemblée ainsi constituée, le président a requis le notaire d'acter que:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, signées "ne varietur" par le mandataire des associés demeureront aussi annexées au présent acte.

II. Qu'il apparaît de cette liste de présence que sur les mille huit cent quarante-neuf (1.849) actions émises, mille six cent seize (1.616) actions représentant 87,40% du capital social actuellement fixé à cinquante-sept mille trois cent dix-neuf euros (EUR 57.319) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social de la Société;
2. Changement de l'objet social des statuts;
3. Modifications subséquentes des Articles 1 et 2 des présents statuts;
4. Divers.

Par conséquent, l'assemblée générale après délibération a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide d'approuver le changement du siège social de la Société de 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg à 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Il s'en suit que l'article 1 des statuts est modifié comme suit:

" **Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé une société (société anonyme) sous la dénomination de "TASSELOT S.A." (ci-après la "Société").

Le siège social est établi à Senningerberg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts. L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil d'Administration.

La société peut décider l'établissement de filiales, de succursales ou d'autres bureaux à l'intérieur ou à l'extérieur du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège

social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée."

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide d'approuver le changement de l'objet social de la Société.

Il s'en suit que l'article 2 des statuts est modifié comme suit:

" **Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut également avoir la gestion des succursales à l'intérieur ou à l'extérieur du Grand-Duché de Luxembourg et celles-ci pouvant effectuer en général toutes opérations commerciales, industrielles et financières qui sont directement ou indirectement en relation avec l'activité commerciale des oeuvres d'art. La société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou tout autre moyen.

La société peut emprunter et accorder des prêts aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement.

La société peut prêter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission des créances et d'autres instruments qui pourront être convertibles.

La société pourra faire en général toutes opérations commerciales, industrielles et financières qui seront directement ou indirectement attachées à son objet social et qui pourront lui paraître utiles à l'accomplissement et au développement de celui-ci."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: C. Petit, R. Thill, S. Dupont et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 septembre 2009. Relation: LAC/2009/38103. Reçu soixante-quinze euros Eur75.-

*Le Receveur (signé): Franck SCHNEIDER.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009128631/158.

(090154848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Second Euro Industrial Properties, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 5.991.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 96.048.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009128853/13.

(090154926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Mission Germany No. 1 (Subsidiary A) S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 134.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 24 septembre 2009. Signature.

Référence de publication: 2009128848/10.

(090154949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**GARBE Logistic UK 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 142.287.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 octobre 2009.

Jean-Joseph WAGNER  
*Notaire*

Référence de publication: 2009128849/12.

(090155033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**EGL Renewable Luxembourg AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.  
R.C.S. Luxembourg B 134.989.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 octobre 2009.

Jean-Joseph WAGNER  
*Notaire*

Référence de publication: 2009128852/12.

(090154934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Access Management Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 94.564.

In the year two thousand and nine, on the fourth of September.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of ACCESS MANAGEMENT LUXEMBOURG (the "Company"), with registered office at 12, rue Eugène Ruppert L - 2453 Luxembourg duly registered with the Luxembourg Trade Register under section B number 94.564, incorporated by a deed of the undersigned, then residing in Mersch, on July 3, 2003 under the denomination of Access International Advisors (Luxembourg) SA published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 874 dated August 27, 2003.

The denomination of the Company has been modified by a deed of the undersigned notary, on August 12, 2008, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 2356 on September 26, 2008.

The general meeting is opened at 2: 45 pm and Mr Yannick Deschamps, residing professionally in Luxembourg is elected chairman of the meeting.

Mrs. Annick Braquet, private employee, residing professionally in Luxembourg is appointed scrutineer.

The chairman and the scrutineer agreed that Mrs Solange Wolter, private employee, residing professionally in Luxembourg, is appointed to assume the role of secretary.

The chairman then declared and requested the notary to declare the following:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- It appears from the attendance list, that out of 3,250 shares in circulation, 2,600 shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the present extraordinary general meeting has been convened by notices containing the agenda sent to the shareholders on August 26, 2009.

IV.- That the agenda of the present meeting is the following :

*Agenda*

(i) Decision to dissolve and liquidate the Company;

(ii) Appointment of Maître Fernand Entringer as liquidator;

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

*First resolution*

The meeting decides to dissolve and liquidate the Company.

*Second resolution*

The meeting decides to appoint Maître Fernand Entringer, with office at 34A, rue Philippe II, L-2011 Luxembourg, as liquidator in relation to the voluntary liquidation of the Company.

The meeting decides to determine of the powers of the liquidator as follows:

The meeting resolves to confer to the liquidator the powers set forth in articles 144 et seq. of the law of 10<sup>th</sup> August 1915 governing commercial companies, as amended, (the "Law").

The liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting of shareholders. The liquidator may, under his sole responsibility, delegate his powers for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The liquidator shall be authorised to make, in his sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

The liquidator shall be entitled to remuneration including expenses such as (without limitation) professional insurance in accordance with market practice applicable to services rendered by chartered accountants.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons, appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mil neuf, le quatre septembre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ACCESS MANAGEMENT Luxembourg (la " Société "), avec siège social à Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, dûment enregistrée au Registre de Commerce sous le numéro B 94.564 et constituée suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, le 3 juillet 2003, sous la dénomination de Access International Advisors (Luxembourg) SA et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 874 daté du 27 août 2003.

La dénomination de la Société a été modifiée par acte du notaire instrumentant, le 12 août 2008, et publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2356 du 26 septembre 2008.

L'assemblée est ouverte à 14:45 heures et Mr Yannick Deschamps, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, est élu président de l'assemblée.

Madame Annick Braquet, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg est nommé scrutateur.

Le Président et le scrutateur s'entendent pour que Madame Solange Wolter, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, soit nommée comme secrétaire.

Le président expose et prie alors le notaire instrumentant d'acter comme suit:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux sont indiqués sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste ainsi que les procurations seront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que sur les 3.250 actions en circulation, 2.600 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par voie de notices, comprenant l'ordre du jour envoyé aux actionnaires le 26 août 2009.

IV.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

*Ordre du jour*

- 1) Décision de dissolution et de liquidation de la Société ;
- 2) Nomination de Maître Fernand Entringer comme liquidateur;

Ces faits ayant été approuvés par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

*1<sup>ère</sup> Résolution*

L'assemblée décide la dissolution et la liquidation de la Société.

*2<sup>ème</sup> Résolution*

L'assemblée nomme Maître Fernand Entringer, résidant au 34A, rue Philippe II L-2011 à Luxembourg, en tant que liquidateur en relation avec la liquidation volontaire de la Société.

L'assemblée décide de conférer au liquidateur les pouvoirs comme suit :

L'assemblée décide d'attribuer au liquidateur les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la "Loi").

Le liquidateur est autorisé à passer tous actes et d'exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi, sans autorisation préalable d'une assemblée générale des actionnaires. Le liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation aux actionnaires de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Le liquidateur a droit à une rémunération incluant les dépenses telles que (sans limitation) l'assurance professionnelle conformément aux pratiques applicables du marché pour des services rendus par des experts comptables.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi de la version française, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. DESCHAMPS, A. BRAQUET, S. WOLTER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 septembre 2009. Relation: LAC/2009/36885. Reçu douze euros (12.- EUR)

*Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 21 septembre 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009128376/110.

(090154090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2009.

**Boston A1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 140.361.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2009.

Gérard LECUIT

*Notaire*

Référence de publication: 2009128859/12.

(090155294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

**L.I.T. S.A., Luxembourg Investment Trend S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 59.534.

*Démission du mandat de commissaire aux comptes*

La société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., avec siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, centre Helfent, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 139.890 démissionne, avec effet

immédiat, de son mandat de commissaire aux comptes de la société LUXEMBOURG INVESTMENT TREND S.A., susvisée, en abrégé L.I.T. S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 25/09/2009.

Fiduciaire Cabexco S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2009128921/16.

(090154927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Source de Tepelene S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 56.362.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2009*

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateurs de Monsieur Gianmarco Bergerre, employé privé, demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg et de Madame Katuscia Carraesi, employée privée, demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg.

- L'assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Madame Sandrine Pellizzari, employée privée, demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg et Madame Sonia Still, employée privée, demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 10 septembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009128933/20.

(090154964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Chinaflower S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 127.500.

—  
La société à responsabilité limitée Kohnen & Associés, ayant son siège social au 62, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg, a démissionné de son poste de commissaire aux comptes de la société avec effet au 6 octobre 2009.

Luxembourg, le 06 octobre 2009.

Signature

Le commissaire aux comptes démissionnaire

Référence de publication: 2009128932/12.

(090155030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Luxembourg Invest Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.720.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle réunie de manière extraordinaire en date du 14 août 2009*

L'an deux mille neuf, le quatorze août, à onze heures, les actionnaires de la société LUXEMBOURG INVEST COMPANY S.A. se sont réunis en assemblée générale ordinaire, tenue de manière extraordinaire, au siège social et ont pris, à l'unanimité des voix exprimées la résolution suivante:

Les actionnaires constatent, que suite à la scission de la société Fiduciaire FRH (Reuter-Huberty) en date du 24 juin 2008 et à la constitution de la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., issue de la scission, la Fiduciaire Cabexco S.à r.l. a repris le mandat de commissaire aux comptes en cours.

L'Assemblée Générale décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, Centre Helfent, R.C.S. Luxembourg B 139.890.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 14 août 2009.

Knut REINERTZ / P. HANSEN / G. DISEWISCAUT

- / Président / -

Référence de publication: 2009128920/22.

(090154923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**S.G. International Marble S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 95.255.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 24 septembre 2009*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Gianmarco Bergerre, Administrateur.

Le Conseil d'Administration décide de coopter aux fonctions d'Administrateur de la société:

Madame Sonia Still, employée privée, demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 24 septembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009128935/17.

(090154957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Espace Couleurs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1133 Luxembourg, 13A, rue des Ardennes.

R.C.S. Luxembourg B 85.927.

*Décisions de l'associé unique en date du 1<sup>er</sup> octobre 2009*

En date du 1<sup>er</sup> octobre 2009, Monsieur Christophe BARREIROS GROU, maître-peintre, demeurant à L-3583 DU-DELANGE - Rue des Mouleurs 50, associé unique de la société a pris les résolutions suivantes:

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'associé unique accepte la démission de Monsieur Romain REUTER, né le 14 mai 1969, demeurant à L-4243 ESCH-SUR-ALZETTE - Rue J.P. Michels 58 - au poste de gérant technique de la société.

*2<sup>e</sup> résolution*

Est nommé comme gérant technique de la société, Monsieur MOREIRA DE SOUSA Luis, né le 1<sup>er</sup> mars 1955, demeurant à L-4505 NIEDERKORN - Rue de l'Acier 57.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Pour la société

Christophe BARREIROS GROU

Référence de publication: 2009128937/19.

(090154932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Orlan Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 80.490.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 5 mars 2009*

La démission de la société FINDI S.à r.l. de son mandat d'Administrateur est acceptée.

Monsieur Julien BELLONY, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg est nommé nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 5 mars 2009.  
 Certifié sincère et conforme  
 ORLAN INVEST S.A.  
 MADAS S.à r.l. / LOUV S. à r. l.  
 Administrateur / Administrateur Présidente du Conseil d'Administration  
 C. FRANÇOIS / M. LIMPENS  
 Représentant permanent / Représentant permanent

Référence de publication: 2009128951/18.

(090155061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

**Caillebotis Polyester Trading CPT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
 R.C.S. Luxembourg B 44.023.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 septembre 2009*

1. Les démissions de Madame Cynthia SCHWICKERATH, née le 30 juin 1974 à Esch Sur Alzette, Grand Duché de Luxembourg, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg et de Mr Grégory GUISSARD, né le 1<sup>er</sup> Août 1980 à Braine l'Alleud, Belgique, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, sont acceptées avec effet immédiat.

2. Monsieur Dominique LEGER, employé privé, né le 2 décembre 1971 à Namur, Belgique, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, et Madame Stéphanie COLLEAUX, employée privée, née le 2 décembre 1977 à Dinant, Belgique et demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg sont nommés nouveaux Administrateurs de la société. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 28 septembre 2009.  
 Certifié sincère et conforme  
 Caillebotis Polyester Trading CPT S.A.  
 Signatures

Référence de publication: 2009128950/21.

(090155067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

**Mapicius S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
 R.C.S. Luxembourg B 86.847.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 avril 2009*

- Madame Céline BONVALET, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg est nommé comme Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Fait à Luxembourg, le 3 avril 2009.  
 Certifié sincère et conforme  
 MAPICIUS S.A.  
 Signature / Boudewyn DENYS  
 Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009128949/16.

(090155072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

**GIE de Gestion Immobilière du Kirchberg, Groupement d'Intérêt Economique.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.  
 R.C.S. Luxembourg C 13.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Membres du 24 avril 2009*

Les mandats de Gérants de:

- Monsieur Vianney DUMAS, Administrateur de Sociétés, demeurant professionnellement 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix,
- Monsieur François REMY, DG Pays, demeurant professionnellement 5, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg,

sont reconduits pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Certifié sincère et conforme  
GIE DE GESTION IMMOBILIERE DU KIRCHBERG  
Signatures  
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009128944/17.

(090154873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Outbox, Société Anonyme.**

Siège social: L-2131 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 148.368.

—  
*Extract of the resolution taken by the shareholder on October 6, 2009:*

It is resolved to remove the current statutory auditor of the Company, i.e. Deloitte S.A., from its office with immediate effect.

It is resolved to appoint Deloitte S.A., residing at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, as external auditor of the Company, with immediate effect until the annual general meeting of the shareholders of the Company to be held in 2010.

**Suit la traduction française de ce qui précède:**

*Extrait de la résolution prise par l'actionnaire le 6 octobre 2009:*

Il est décidé de révoquer le Commissaire aux comptes de la Société, c'est-à-dire Deloitte S.A., de sa fonction avec effet immédiat.

Il est décidé de nommer Deloitte S.A., résidant au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, comme réviseur d'entreprises de la Société, avec effet immédiat, jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures  
Un mandataire

Référence de publication: 2009128946/22.

(090154815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Financière Hamptons S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 94.750.

—  
*Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 8 mai 2009*

- Monsieur Pierre MESTDAGH, employé privé, né le 21 novembre 1961 à Etterbeek, Belgique, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé Président du Conseil d'Administration. Il exercera ce mandat pour toute la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Certifié sincère et conforme  
FINANCIERE HAMPTONS S.A.  
Signatures  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009128953/15.

(090155036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**ArcelorMittal International, Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 3.983.

—  
*Changement au niveau du délégué à la gestion journalière*

Suite à la démission de Monsieur Alain Le Grix en tant qu'administrateur, ce dernier n'assume plus la gestion journalière de la société.

Le Conseil d'administration a décidé de déléguer la gestion journalière, avec effet au 11 septembre 2009, à Monsieur Guillaume de Formanoir, avec adresse professionnelle au 24-26 boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2009.

ArcelorMittal International  
Société anonyme  
Guillaume De Formanoir / Philippe Darmayan

Référence de publication: 2009128915/17.

(090155047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**CMC Capital Luxembourg 4, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.700,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 129.327.

*Extrait rectificatif de l'extrait enregistré et déposé au RCS le 08/09/2009 sous la référence L090139813.05*

Les associés, dans leurs résolutions du 1<sup>er</sup> septembre 2009, ont été informés par les gérants de catégorie B, à savoir Madame Stéphanie GRISIUS, Monsieur Laurent HEILIGER et Monsieur Manuel HACK, qu'ils n'étaient pas candidats à un nouveau mandat de gérant de la société, et a décidé de nommer en remplacement:

- Monsieur Richard HAWEL, gérant B, administrateur de société, demeurant au 28, rue JP Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 mai 2009.

Les associés, dans leurs résolutions du 1<sup>er</sup> septembre 2009, ont renouvelé les mandats des gérants de catégorie A:

- Mr Derry CROWLEY, chartered accountant, Building G, West Cork Technology Park, Clonakilty, Co. Cork, Irlande, gérant A;

- Mr Donal MCCARTHY, chartered accountant, Building G, West Cork Technology Park, Clonakilty, Co. Cork, Irlande, gérant A;

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 mai 2009.

Luxembourg, le 7 octobre 2009.

*Pour CMC CAPITAL LUXEMBOURG 4*

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2009128945/25.

(090154820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Emar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 124.250.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 10 juillet 2009*

Monsieur DONATI Régis, Monsieur REGGIORI Robert et Monsieur DIEDERICH Georges sont renommés administrateurs. Monsieur HEITZ Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme

EMAR S.A.

Robert REGGIORI / Régis DONATI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009128943/16.

(090154738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

---

**Hendrix S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 114.275.

Les administrateurs de la société HENDRIX S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114 275, jusqu'alors établi au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, ont démissionné de leur poste d'administrateur de la société avec effet au 6 octobre 2009.

Luxembourg, le 6 octobre 2009.

Nathalie MAGER / Helena TONINI - DI VITO / Pierfrancesco AMBROGIO

*Administrateur démissionnaire / Administrateur démissionnaire / Administrateur démissionnaire*

Référence de publication: 2009128930/13.

(090155055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

**European Seafood 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.880.000,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 114.324.

Il résulte des actes de la Société que:

- son associé LBMB Partners Cayman AIV I LP a changé sa dénomination sociale en Trilantic Capital Partners Cayman AIV I LP,
- son associé LBMB Fund B Cayman AIV I LP a changé sa dénomination sociale en Trilantic Capital Partners Fund (B) Cayman AIV I LP,
- son associé LBMB Fund Cayman AIV I LP a changé sa dénomination sociale en Trilantic Capital Partners Fund Cayman AIV I LP,
- son associé LBMB Capital Partners V Cayman AIV I LP a changé sa dénomination sociale en TCP Capital Partners V Cayman AIV I LP,
- son associé David R. (dit Dave) Williams a changé son adresse pour le 55, Portland Place, Flat 7, W1B 1QL Londres (Royaume-Uni).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2009.

Pour extrait conforme

European Seafood 1 S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

*Un gérant*

Référence de publication: 2009128940/26.

(090154945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.

**Phoenix International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1341 Luxembourg, 3, place Clairefontaine.  
R.C.S. Luxembourg B 63.645.

*Auszug des Protokolls der ordentlichen Gesellschafterversammlung vom 11.08.2009*

Die Generalversammlung beschliesst das Mandat des Aufsichtskommissars MAZARS, mit Sitz in L-2530 Luxembourg 10A, rue Henri M. Schnadt bis zur ordentlichen Generalversammlung welche über den Jahresabschluss 2011 beschliesst zu verlängern.

Die Generalversammlung beschliesst die Verlegung des Gesellschaftssitzes von 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg nach 3, Place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2009128434/15.

(090154742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2009.